

conviction s'attache ordinairement à des maux imaginaires plutôt qu'à la réalité ; et dans ce cas, la crainte qu'ils en conçoivent devient la principale préoccupation de leur délire. Ils repoussent avec énergie les moyens de traitement qu'ils regardent comme des instruments de persécution, ou bien, ils cherchent à se gorger de médicaments inopportuns et bizarres, destinés à combattre une maladie qu'ils n'ont pas. Dans l'une ou l'autre occurrence, on est obligé de vaincre leur résistance pour leur faire accepter des remèdes rationnels ou pour les empêcher de se livrer éperdûment aux écarts de leur imagination.

On voit de suite les difficultés que présente la cure d'un aliéné et combien elles justifient la contrainte imposée par l'isolement dans un asile. Ce sont généralement des impossibilités quand les malades se trouvent placés dans les conditions ordinaires de la vie, en face de personnes qui leur sont familières et que l'inexpérience ou la sensibilité naturelle privent de toute influence à leur égard.

L'isolement est aussi, par lui-même, un moyen thérapeutique des plus efficaces et des plus indispensables. Ce n'est, au fond, que l'application d'un des principes fondamentaux de la médecine qui prescrit de soustraire les malades à l'action des causes qui ont présidé au développement du mal dont ils sont affectés.

Parmi ces causes, il en est d'inhérentes à l'individu lui-même et que l'on ne peut guère écarter : tels sont l'hérédité, les vices constitutionnels, etc. Les autres, accidentelles, ont leur origine dans une foule de circonstances et d'incidents fortuits, relatifs à l'individu ou au milieu dans lequel il se trouve. C'est ainsi que les excès de toute nature dans l'exercice de nos fonctions psychologiques, sensorielles et organiques, les maladies, les accidents, etc., deviennent